

PV CONSEIL D'ADMINISTRATION ÉLARGI

Samedi 12 Décembre 2020

10h – 12h

En visio

Ont reçu convocation	Présents	Excusés	Absents
APPELHAUSER Michèle (CEFIEC – MA Association) MA	X		
ANTHONY Jean-Pierre (CEIIADE – CA) JPA			X
BARRIER Anne (GIT – MA Association) AB			X
BEAUVARGER Sophie (Sideral – CA) SB	X		
BOISSART Marielle (Individuel – CA) MB	X		
BORDIEU Philippe (Individuel – CA) PB			X
CHAPDANIEL Sébastien (MA – Individuel) SCH	X		
CHAUMIER Danièle (AFET – CA – Individuel) DC	X		
DANNENMULLER Anne (CEEPAME – CA) AD	X		
DEBOUT Christophe (Individuel – CA) CD	X		
DUGOT Michel (Individuel – CA) MD	X		
DURAND Fanny (GIFE – CA) FD	X		
FAIVRE Patricia (Individuel – CA) PF	X		
GAUDELET Danny (MA – individuel) DG		X	
HERISSON Brigitte (Individuel/ANFIIDE – CA) BH	X		
HOMERIN Marie-Pierre (MA – Individuel) PMH			X
HUE Gilberte (Individuel – CA) GH		X	
JOUBART Michel (GERACFAS – CA) MJ		X	
KARAM May (MA – Individuel) MK	X		
LECOINTRE Brigitte (ANFIIDE – CA) BLC			X
LOUVEL Brigitte (Individuel – CA) BLE	X		
LUDWIG Brigitte (UNAIBODE – CA) BL	X		
MOUDJED Abdel Aziz (MA – individuel) AAM			X
MULLER Catherine (MA – individuel) CM			X
NIAY Marie Sophie (AEEIBO – CA)		X	
NIAUX Jocelyne (Individuel – MA) JN			X
NOEL BOURGOIS Soizic (MA – individuel) NB	X		
ORIEZ Baptiste (MA – individuel) BO		X	
RIOU Yann (MA – individuel) YR		X	
SANSELME Isabelle (MA – individuel) IS			X
SCHARFF Jean-Jacques (Individuel – CA) JJS	X		
THOMYRE Catherine (MA – Individuel) CT			X
(ANPDE – CA)			X
WISNIEWSKI Elisabeth (MA – ANdEP) EW			X

Code utilisé : MA = membre actif / CA = membre du Conseil d'Administration

Animateur : Patricia FAIVRE

Secrétaire : Marielle BOISSART



Patricia FAIVRE ouvre la séance à 10h et annonce l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion de réflexion du 14 Novembre 2020
- Vote à distance
- Colloque
- Recrutements
- CNP – CIF
- CSI
- Relance de l'ouvrage
- Point sur les IPA
- Calendrier 2021
- Informations et questions diverses

Point sur les procurations :

- **Une seule procuration pour GH, absente.**

Soit 15 voix en présentiel car seules les personnes au CA votent.

1. Approbation du PV de la réunion de réflexion du 14 Novembre 2020

Décision :

PV approuvé à l'unanimité.

2. Nouvelles mandatures d'associations

AEIBO : Mme NIAY est la nouvelle Présidente de l'AEIBO.

Elle va nous transmettre un nom de personne qui représentera l'AEIBO pour l'ASI.

CEFIEC : Martine SOMMELETTE a terminé son mandat de Présidente. Elle est remplacée par Michèle APPELSHAUSER.



3. Vote à distance

Objet : nécessité d'inscrire le vote à distance dans le règlement intérieur.

Discussion : ajout au règlement intérieur pour modifications pour intégrer les votes à distance. Les modifications sont à prévoir pour Janvier.

Le projet sera soumis à un juriste pour avoir la conformité aux votes et ne pas avoir de problématique de recours.

BL précise que pour l'AEIBO, les votes à distance ont été réalisés au vu de la situation sanitaire.

AFET : DC a sollicité son avocat juriste.

MA : vote à distance pour l'AG voté par le CA avec présence de l'avocat en séance.

PF demande à DC de faire remonter son expérience.

PF précise que nos AG 2019 et 2020 n'ont pas eu lieu.

Décision :

L'ASI tiendra au courant les membres pour les modalités concernant les prochains votes à distance.

4. Colloque

Objet : Point d'étape sur le premier colloque de l'ASI.

Discussion :

Le colloque a été reporté du fait de la crise sanitaire.

Les comités scientifiques et d'organisation se sont réunis cette semaine.

Le colloque du 01 Avril 2021 sera réalisé en distanciel pour une demi-journée avec la même thématique centrée sur la formation à la recherche aux niveaux L, M voire D.

Le programme proposé est le suivant :

- 8h45 : rappel des consignes techniques
- 9h : Ouverture par la Présidente de l'ASI
- 9h30/10h : les connaissances utiles à la pratique infirmière (10 mn de questions incluses)
- 10h/10h30 : Préconisations ASI en matière de formation de la recherche en formation infirmière initiale (10 mn de questions incluses)
- 10h30/12h10 : retours d'expériences en matière de formation à la recherche en formation post diplôme (20 mn par intervention sans questions)



- IPDE
 - Ibode
 - Iade
 - Cadres de santé
 - IPA
- 12h10/12h30 : Questions au panel
 - 12h30/12h45 : Conclusions et perspectives

Au niveau de comité d'organisation, il reste à voir la plateforme qui pourra être utilisée.
Le coût sera aussi à prendre en compte.

CD a donné le nom d'une plateforme : Live storm®.

MA : hier une conférence FINE a eu lieu avec plusieurs pays. L'outil utilisé était Zoom® avec une extension pour un grand nombre de personnes. L'application Imagina® peut, en termes de communication, être utilisée pour envoyer des notifications.

FD alerte sur la non sécurisation de Zoom® ; les universités n'utilisant pas Zoom® mais « Big blue Botton ».

PF précise que le lien d'accès au colloque ne serait partagé qu'avec les inscrits au colloque.
Des inscriptions de groupe pourraient être envisagées.

MD : plusieurs colloques ont été réalisés gratuitement en distanciel du fait de la situation sanitaire. Rien n'empêchera ensuite de réaliser des colloques en présentiel avec inscriptions payantes.

SNB : ce colloque sera aussi le moyen de précéder la publication de l'article prévu sur les préconisations de la formation à la recherche.

AD demande quel sera le rôle du comité d'organisation dans ce cadre de colloque en distanciel.

BL : Il sera à prévoir de considérer ce colloque comme pris en compte au niveau de la formation continue.

Une association membre avec son numéro de formation permettrait de délivrer des attestations de présence : partenariat avec l'ANFIIDE.

BH précise que l'ANFIIDE n'est plus organisme de formation.

DC indique que l'AFIC est organisme de formation.

Décision :

Les différents comités vont se réunir pour caler l'organisation et identifier les intervenants afin de les ressolliciter.

Choisir la plateforme, la liste des différents intervenants et se répartir les tâches au niveau du comité d'organisation.

PF en reparle avec GH.



5. Recrutements

Objet : Point sur les adhésions.

Discussion :

Les dossiers des membres individuels transmis à GH sont actuellement incomplets.

Décision :

Si des personnes sont susceptibles d'adhérer : leur communiquer la procédure.

Isabelle GENES souhaite rester active et posera surement sa candidature

6. CNP - CIF

Objet : Point d'étape.

Discussion :

PH a représenté GH pour des rencontres de Novembre.

CIF : réunion concernant la commission de suivi et le CNP fédératif. Des désaccords existent entre les CNP concernant l'existence de la commission de suivi. Pour rappel, une réunion de Janvier 2020 a eu lieu à laquelle participaient les Présidents des CNP au sujet d'une commission de suivi avec des membres restreints du CIF et représentant des CNP. Le but étant de les accompagner sur la reconnaissance du CNP et de travailler sur la structure fédérative réunissant l'ensemble des CNP.

La HAS avait missionné le CIF par rapport à cette commission de suivi.

Les CNP ont été approuvés sauf le CNP IPA.

Des CNP n'étaient pas d'accord pour que le CIF soit en commission de suivi et une structure fédérative.

Le CIF n'avait pas fait d'AG et n'a pas demandé de cotisations cette année ; alors qu'il est sollicité par la HAS au même titre que les CNP.

Les CNP ont demandé que le CIF identifie les représentations et mandats qui lui sont demandés.

Le but est d'identifier le partenariat entre CIF et CNP qui pourrait s'instaurer.

Par ailleurs PF a été en réunion du CNPI concernant une demande de protocole avec les médecins (protocole AMI). Le CNPI devait faire un retour au sujet de ce protocole : en liaison avec les infirmiers libéraux



7. CSI

Objet : Nouvelles élections au niveau des différentes CSI.

Discussion :

Pour les IBODE :

Président : Alain CARTIGNY (Président du CNP – Directeur école d'IBODE de Montpellier).
Suppléant : Brigitte LUDVIG.

Pour la CSI :

2 membres de l'ASI sont suppléants : Soizic NOEL BOURGEOIS et Michel DUGOT.

8. Relance de l'ouvrage

Décision :

GH doit être contactée par le Directeur d'Elsevier Masson.
Le sommaire sera envoyé aux membres de l'ASI.

9. IPA

Objet : Point d'étapes.

Discussion :

L'ASI a été sollicité par l'AFDS pour un travail à réaliser concernant la relation, les interactions avec la Direction des Soins et les IPA au sujet des responsabilités.

SC : Les IPA n'ont pas de hiérarchie du point de vue juridique concernant les compétences. Ils ne peuvent pas être rattachés aux cadres, cadres supérieurs. Ils ont à collaborer avec les Directions des Soins afin qu'ils ne soient pas happés par les médecins. Les Directions des Soins pourraient avoir un partenariat avec la CME afin d'accompagner les IPA dans leur implantation.
PF : les IPA ont des compétences partagées avec les médecins mais l'ancrage professionnel reste celui des paramédicaux et particulièrement des infirmiers donc un rattachement à la Direction des Soins est requis.

SC : tout le monde doit se pencher sur l'analyse juridique des textes. Le référentiel des compétences, de formation des IPA est construit de manière différente avec une dérogation de l'exercice de la médecine. L'IPA a la double compétence infirmière et médicale (examens cliniques, certaines prescriptions autorisées...). Les IPA préféreront partir sous une direction des CME si les Directions de soins ne souhaitent pas jouer la carte de la responsabilité.



Résultats du Ségur – Proposition de Loi : les IPA vont avoir 2 statuts : ceux des grades cadre de santé et cadre supérieur de santé. Une nouvelle instance de Gouvernance pourra être prévue. La consultation IPA va pouvoir être tarifée. Les DS devront voir quelle file active les IPA vont pouvoir prendre en charge.

Les IPA sont inscrits au titre préliminaire du CSP. De ce fait, les IPA se posent la question d'intégrer plutôt les CME que les CSIRMT.

CD : les auxiliaires médicaux quelles que soient leur catégorie sont d'un côté et les médecins de l'autre. La question du *leadership* clinique est attendu de la part des IPA car il est inscrit dans leur référentiel de compétences.

SC : il y a une mainmise du Directeur des Soins sur la CSIRMT. Le Président de la CSIRMT devrait pouvoir être élu par d'autres paramédicaux.

MB : d'un point de vue statutaire, la structuration de la filière paramédicale est à distinguer des professionnels médicaux car elle requiert de passer par des étapes de formation, et grades successifs.

SC : Les Directeurs des Soins ne sont pas légitimes au niveau de la recherche donc les IPA souhaitent que les DS soient docteurs car « *certaines DS sont catastrophiques* ».

MB : la question des statuts est aussi à poser car les Directeurs des Soins sont gérés par le CNG. Pour qu'ils aient aussi un rôle dans l'enseignement et la recherche, cela requerrait qu'ils aient un statut bi appartenant. Or, actuellement, les pouvoirs publics ont choisi un statut mono appartenant.

CD : la structuration est actuellement obsolète mais il y a une vigilance face au risque d'une profession intermédiaire.

Objet : IPA urgences

Discussion :

CD : Idée d'une fonction déployée dans les 3 domaines SAU, régulation et les urgences préhospitalières.

Le Ministère de la Santé a souhaité commencer par l'identification des activités sans donner de modèle global.

Ce 5^e domaine serait mis en place en Septembre 2021.

Quelle position infirmière pourrait être prise par les représentants du CNPI et CNPIPA ?

SC : il y a une problématique par rapport au premier recours. Les IPA ont déposé un recours en Conseil d'Etat ainsi qu'une mise en demeure à la DGOS si le texte passe en l'état car le premier recours concerne tous les domaines d'intervention.

LA SOFRIPA a rencontré la Conseillère de M. VERAN et de M. CASTEX : la démarche a été soutenue. Ils ont rendez-vous avec la conseillère du Président MACRON afin de débloquent la situation IPA.



10. Calendrier 2021

- 30 Janvier 2021 : AG et CA en présentiel (journée complète) ou AG 10h – 12h (en visio).
- 20 Mars 2021 : réunion organisation colloque.
- 29 Mai 2021 : CA.
- 25 Septembre 2021 : réunion de réflexion.
- 27 Novembre 2021 : CA.
- 29 Janvier 2022 : AG.

11. Informations et questions diverses

CD – Le prochain congrès du CII sera entièrement virtuel. Une partie du congrès concernera un état des lieux sur la crise Covid avec des focus jour par jour sur une région du Monde. L'ASI pourra être amenée à contribuer pour la région Europe.

BLE : calendrier pour préparer le colloque.
PF : un calendrier des comités va être établi.

PF clôture la journée à 12h15.

Secrétaire
Marielle BOISSART

Présidente
Gilberte HUE

Trésorière, Animatrice de séance
Patricia FAIVRE